

Le 28.11. 2012

Communiqué de presse

Projet "Exercices nucléaires 3 en 1" de la Grande Région:

Phase 2 de l'exercice transfrontalier de gestion de crise en cas de problèmes au CNPE de Cattenom

5 et 6 décembre 2012

Les 5 et 6 décembre 2012, le Grand-Duché de Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Belgique participeront à la deuxième phase de la série d'exercices « Exercices nucléaires 3 en 1 », organisé au niveau de la Grande Région.

Il s'agit d'un exercice de mesures d'urgence et de protection civile lié à l'hypothèse d'un accident nucléaire au Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Cattenom.

Suite à une première phase axée sur l'activation de la cellule de crise, cette deuxième phase sera axée sur l'extension des mesures d'urgence, dont la planification de l'évacuation des populations.

La deuxième phase est organisée sous l'égide du Grand-Duché de Luxembourg.

Objectifs de l'exercice

Le but de l'exercice est d'optimiser la coopération nationale et transfrontalière entre les cellules de crise des membres de la Grande Région et d'améliorer la coordination des mesures d'urgence.

Il s'agit d'optimiser la gestion commune des crises par les partenaires de la Grande Région, notamment en vue d'éventuelles autres crises et catastrophes susceptibles de survenir dans la Grande Région.

Origine de l'exercice

L'idée de l'exercice a été lancée par les Exécutifs de la Grande Région lors du sommet spécial de la Grande Région qui s'est tenu le 20 avril 2011.

Si des exercices sont régulièrement organisés dans les différents pays, il s'agit ici de la première série d'exercices réalisée au niveau de la Grande Région.

Un exercice en trois phases

Le projet transfrontalier commun «Exercices nucléaires 3 en 1 » se compose d'une série de trois exercices stratégiques consécutifs, qui reposent sur 3 scénarios connexes :

- La première phase de l'exercice, organisée sous la présidence de la Sarre les 27 et 28 juin 2012, était axée sur l'activation des cellules de crise.
- La deuxième phase (5 et 6 décembre 2012), organisée cette fois sous l'égide du Grand-Duché de Luxembourg, sera axée sur l'extension des mesures d'urgence, dont la planification de l'évacuation des populations.
- La troisième et dernière phase de l'exercice, organisée au printemps 2013 par la France, sera orientée vers la gestion du post-accidentel.

Les autorités participantes

Les autorités participantes à la deuxième phase de l'exercice sont les suivantes :

Grand-Duché de Luxembourg:

- Haut Commissariat à la Protection nationale;
- Direction de la Santé, ministère de la Santé;
- Division de la Radioprotection de la Direction de la Santé;
- Administration des Services de Secours;
- Police grand-ducale;
- Armée;
- Service information et presse du gouvernement;
- Service de Renseignement de l'Etat;
- Département des Transports, ministère du Développement durable et des Infrastructures;
- Administration des ponts et chaussées;
- Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région;
- Ministère de l'Education nationale;
- Ministère de l'Agriculture;
- Ministère de la Famille.

France:

- La Préfecture de la zone de Défense Est;
- Le Centre opérationnel départemental de la Moselle;
- L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN);
- L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN);
- Centre national de production d'électricité de Cattenom.

Belgique:

- Le Centre de crise national (SPF Intérieur);
- L'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) et Bel-V;
- La Région wallonne;
- Le gouverneur de la Province du Luxembourg.

Rhénanie-Palatinat:

- Direction de la surveillance et des services de Trèves (Aufsichts- und Dienstleistungsdirektion Trier);
- Ministère de l'Intérieur, du Sport et des Infrastructures (Ministerium des Innern, für Sport und Infrastruktur);
- Ministère de l'Économie, de la Protection du climat, de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Unité de conseil spécialisée Radioprotection (Ministerium für Wirtschaft, Klimaschutz, Energie und Landesplanung, Fachberatungseinheit Strahlenschutz);

- Direction structurelle et d'autorisation Nord (Struktur- und Genehmigungsdi- rektion Nord)
- Administration du Kreis de Trèves-Saarburg (Kreisverwaltung Trier- Saarburg).

Sarre:

- Ministère de l'Intérieur et du Sport (Ministeriums für Inneres und Sport),
- Cellule de crise de la Sarre présidée par le ministère de l'Intérieur et du Sport, dans laquelle sont représentés la chancellerie d'Etat et toutes les administrati- ons concernées (Krisenstab des Saarlandes, in denen die Staatskanzlei und alle Fachressorts vertreten sind, unter Leitung des Ministeriums für Inneres und Sport),
- Poste de commandement de la police régionale sarroise (Führungs- und Lagezentrale des Landespolizeipräsidiums),
- Personnes de contact dans les arrondissements de Merzig-Wadern et de Saarlouis (Kontaktstellen des Landkreises Merzig-Wadern und des Landkrei- ses Saarlouis)

Points de contact pour la presse:

Grand-Duché de Luxembourg

Jacquie Zahlen

Tél. : + 352 621 134 789

Service information et presse du gouvernement luxembourgeois

E-mail : jacquie.zahlen@sip.etat.lu

Sarre

Ina Thiesen

Responsable des relations avec la presse et des relations publiques

Ministère de l'Intérieur et du Sport

Tél. : +49 681 501- 2102

E-mail : presse@innen.saarland.de

Rhénanie-Palatinat

Eveline Dziendziol

Tél. : +49 651 9494 - 223

Aufsichts- und Dienstleistungsdirektion Trier

(Direction de la surveillance et des services de Trèves)

E-mail : eveline.dziendziol@add.rlp.de

France

Frédérique Poncy

Tel.: +33 3 87 34 87 35

Bureau de la communication - Préfecture de la Moselle

e-Mail: frederique.poncy@moselle.gouv.fr

Belgique

Benoit Ramacker

Tél. : +32 25064-734

Service public fédéral de l'Intérieur (Centre de crise national)

E-mail : benoit.ramacker@ibz.fgov.be